

Paris, le 28 octobre 2020

## Communiqué de presse

### **SFIL : un modèle puissant et résilient, au service de la relance économique**

#### **PANORAMA**

#### **Depuis le 30 septembre 2020, SFIL a intégré le Groupe Caisse des Dépôts, nouveau Grand pôle financier public français**

SFIL pourra ainsi apporter au Grand pôle financier public sa plateforme de financement performante qui a continué de bénéficier d'excellentes conditions d'accès aux marchés financiers malgré l'instabilité liée à la crise sanitaire et économique. La crise a en effet notamment conforté le positionnement stratégique de SFIL et a démontré sa résilience financière, caractéristique forte des banques publiques de développement.

#### **Activité de prêt aux collectivités locales et aux hôpitaux publics : un dispositif performant pour accompagner le plan France Relance**

Le dispositif LBP/SFIL occupe une position de leader sur cette activité: pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive en 2019, il est le 1<sup>er</sup> financeur des collectivités avec une part de marché qui atteint 29,2% (Observatoire Finance Active 2020).

En 2020, la production s'est poursuivie à un rythme élevé (2,8 Md€ mi- octobre contre 3,4 Md€ en 2019 à la même date et seulement 2,0 Md€ en 2014, dernière année d'élections municipales) démontrant la performance du dispositif SFIL/LBP et sa résilience en période de crise. L'incidence du cycle électoral pour le bloc communal est marquée, avec une baisse traditionnellement constatée entre l'année qui précède les élections et l'année qui suit. Mais les emprunts des régions, départements et hôpitaux sont en nette hausse en 2020.

Depuis le démarrage de l'activité SFIL/LBP, 32,2 Md€ de prêts ont été ainsi octroyés aux collectivités locales et aux hôpitaux publics, bénéficiant ainsi à environ 7 000 emprunteurs (dont environ 3 800 communes de moins de 5 000 habitants et 309 Etablissements Publics de Santé). La maturité des prêts accordés a augmenté : plus de la moitié des prêts accordés ces dernières années avaient une maturité supérieure à 15 ans contre 18% en 2013.

#### **Activité de refinancement des grands contrats export : un effet contra-cyclique qui devrait se manifester dès 2021**

SFIL est le premier apporteur de liquidité pour le financement des grands contrats d'exportations françaises depuis 2016. Avec une part de marché supérieure à 40% depuis 2017, SFIL joue ainsi un rôle

crucial pour les exportations françaises : elle a refinancé un total de 8,1 Md€ de crédits export assurés par BPI Assurance Export pour le compte de l'Etat, permettant la conclusion de 14 opérations représentant plus de 14 Md€ de contrats pour 10 exportateurs, sur 4 continents, avec 15 banques partenaires.

Sur 2020, l'effet à court terme de la crise sanitaire a été un ralentissement général du rythme de négociation des contrats. Néanmoins, pour les projets en phase d'étude préliminaire, le dispositif de place confié à SFIL est très sollicité avec 50% de demandes supplémentaires par rapport à l'année dernière. De plus, il est attendu du crédit export qu'il joue son rôle contra-cyclique de soutien à certains secteurs comme notamment l'aviation civile. SFIL sera présent sur le financement de ce secteur par crédit export.

A moyen terme, l'attention accrue portée aux enjeux de développement durable et le plan France Relance, qui aura des effets bénéfiques sur la compétitivité de la base industrielle française, devraient soutenir l'activité à l'export dans le domaine de l'eau, des déchets, des transports propres, des énergies renouvelables et décarbonées et des télécommunications. Les financements apportés par SFIL seront précieux pour accompagner ces développements.

### **Des capacités de financement performantes et résilientes**

Le groupe SFIL est un des principaux émetteurs obligataires européens, avec un programme d'émission annuel de 6 à 8 Md€ ces dernières années. Depuis le début de la pandémie, SFIL a lancé 5 émissions obligataires dont une au format Social dédié au financement des hôpitaux.

Ainsi, à mi-octobre, le groupe SFIL a émis 6,6 Md€. Ce volume d'émission est cohérent avec le rythme prévu dans son programme annuel 2020 et a été réalisé à un coût équivalent au budget pour les obligations sécurisées et légèrement meilleur que le budget pour les autres types d'obligations.

Depuis sa création début 2013, 47,8 Md€ de financements longs ont été levés, sur des maturités généralement très longues (près de la moitié des émissions à plus de 10 ans) et auprès d'une base d'investisseurs très large (575 investisseurs différents). Depuis 2019, des émissions thématiques ont été lancées pour financer spécifiquement les hôpitaux publics français (émissions sociales) ou les projets des collectivités locales ayant un impact écologique positif (émissions vertes).

Les émissions du groupe sont régulièrement récompensées par la presse spécialisée (10 fois au total depuis 2019) notamment pour les émissions sociales ou vertes, dont la « Most impressive funding strategy during Covid pandemic » par GlobalCapital.

### **Des projections financières à 5 ans en hausse**

L'évolution favorable de l'activité de SFIL dans ses deux grands métiers et les excellentes conditions de financement ont amené SFIL à revoir à la hausse ses prévisions d'activité sur la période 2020-2025. Il est anticipé une croissance annuelle moyenne de l'activité (PNB) sur la période de 5%, supportée par un haut niveau de capitalisation (ratio de solvabilité CET1 stable autour de 30%).

### **Les engagements forts de SFIL en matière sociale et environnementale reflètent parfaitement son ADN de Banque publique de développement**

Après son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) et la rédaction d'un rapport annuel de RSE reflétant ses engagements, ses actions et ses axes de progrès, SFIL a récemment sollicité une évaluation par l'agence de notation extra-financière Sustainalitics.

La notation qui a été attribuée cette année positionne SFIL dans le meilleur décile de tout l'univers et de son segment d'industrie avec un score global de 7,7/100 – Risque ESG négligeable. SFIL se place également dans le top des performances de la catégorie Banques de Développement en se classant 7<sup>ème</sup> sur 93.

## SFIL s'engage pour la réussite du plan France Relance, notamment grâce à ses prêts verts

Sur les 100 Md€ du Plan de relance national, plus de 20 Md€ d'investissements devraient être réalisés en partenariat avec les collectivités locales, pour lesquelles le dispositif LBP/SFIL sera un instrument de financement complémentaire.

En tant que premier investisseur public, les collectivités locales participent directement au financement d'investissements verts dans une multitude de services publics de proximité ou de réseau.

L'offre de prêts verts de SFIL/LBP s'insère pleinement dans le plan France Relance et permet de démocratiser l'accès à ce type de financement pour les collectivités locales.

L'émission de « Green Bonds » par SFIL et CAFFIL (1<sup>ère</sup> émission verte de 750 M€ en 2019) permet de proposer des prêts dédiés au financement des investissements verts. Ces financements feront l'objet de *reportings* mesurant leurs impacts écologiques positifs.

Depuis le lancement de la gamme en juin 2019, 936 M€ de prêts verts ont été identifiés à mi-octobre dans la production récente et peuvent être alloués à la première émission. En 2020, à ce jour, la production verte a représenté 9% de la production de prêts aux collectivités locales.

## Le rôle clef du dispositif SFIL/LBP dans le financement des hôpitaux

Depuis sa création en 2013, le dispositif SFIL/LBP est devenu le premier financeur des établissements publics de santé (EPS) avec 4,0 Md€ de prêts consentis et 309 EPS financés.

En 2019, le dispositif a accordé 650 M€ de prêts, assurant ainsi près du tiers du financement du secteur, sur une durée moyenne de 20 ans et principalement à taux fixes. En 2020, le dispositif a accru ses performances (+16% au 09/10/2020 par rapport à la même période de 2019).

Les premières émissions obligataires sociales de SFIL (2 Md€ depuis 2019) ont favorisé la mise en place d'une offre de prêts exclusivement dédiée aux hôpitaux publics. Cette offre est en adéquation avec le plan France Relance et les précédentes mesures d'urgence décidées en faveur des hôpitaux (nouveau plan pour l'hôpital public avec un volet investissement public et un volet autofinancement, avec la reprise d'un tiers de leur dette par la CADES (13 Md€)).

Les hôpitaux publics français affichent un sous-investissement chronique auquel le plan de relance national veut remédier en fixant les grandes priorités d'investissement. Le dispositif LBP/SFIL pourra constituer un instrument de financement complémentaire à l'enveloppe gouvernementale qui a été fixée à 6 Md€ pour les secteurs sanitaire et médico-social.

Contact presse : [christine.lair@sfil.fr](mailto:christine.lair@sfil.fr) ou [Relations.Presse@SFIL.FR](mailto:Relations.Presse@SFIL.FR)

Contact investisseurs : Ralf Berninger - [ralf.berninger@sfil.fr](mailto:ralf.berninger@sfil.fr)

Plus d'infos sur [sfil.fr](http://sfil.fr)

